

MONTMARAULT

BULLETIN MUNICIPAL

**Juillet
2024**



Mairie de Montmarault

1, rue Victor Hugo
03390 MONTMARAULT

04 70 07 60 50

contact@montmarault.fr
www.montmarault.fr



Après l'annonce des investissements structurant le cadre de vie des futurs Montmaraultois, déclinée par Monsieur le Maire dans l'éditorial du précédent bulletin municipal, il convient de relater l'action des différents travaux engagés et à venir dans le courant de cette année 2024, tant dans le secteur de la voirie que dans le secteur des bâtiments communaux :



- La traversée des 5 voies composant le carrefour du Champ de Foire a été sécurisée par l'aménagement de passages pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ; la création d'un parterre en lieu et place du parking existant a amélioré la visibilité et la sécurité à hauteur du boulevard Desaix.

- L'enjeu de la sécurité des piétons est également présent dans la création de passages pour les personnes à mobilité réduite (PMR) dans la traversée des rue Alsace-Lorraine et rue Denis Papin à hauteur du boulevard Tourret.

- L'interdiction de stationner pour les poids lourds sur l'espace du Champ de Foire est entrée en vigueur ce printemps ; l'arrêt est cependant autorisé pendant 45 minutes.

- La réfection du réseau d'adduction en eau potable dont la création apparaît au milieu des années 1960 sera entamée par le SIVOM dans le courant du deuxième semestre ; elle concernera la rue du Commerce, la place Robert Ferrandon, la place de l'Église, la rue du docteur Groslier, la rue de la République, le boulevard Desaix et la partie haute de la rue de Turenne.

- La rénovation du parc locatif de la gendarmerie de l'autoroute se poursuit par les travaux concernant deux logements supplémentaires, ce qui porte le total de logements rénovés à onze sur les vingt et un existants.

- Les économies d'énergie sont visées par l'installation d'ampoules LED et de détecteurs de présence dans la zone des vestiaires, douches, sanitaires et hall du gymnase Maurice Delfour.

- Toujours dans un souci de maîtrise du budget de fonctionnement des bâtiments communaux, deux études afférentes aux économies d'énergie sur l'ensemble de l'éclairage de l'Espace Claude Capdevielle et à l'isolation thermique du groupe scolaire Pierre et Marie Curie sont initiées.

- Au deuxième étage de l'Hôtel de Ville, il sera aménagé un local supplémentaire pour conserver les archives de la commune.

- La porte sud de la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville sera équipée d'un système d'ouverture anti panique permettant une évacuation rapide du public dans le cas d'un incendie.

- Cette énumération des principaux travaux engagés en cette année 2024 traduit la volonté permanente de la municipalité de travailler à l'amélioration du quotidien des Montmaraultois et de veiller à une bonne gestion des deniers publics.

Yves LEPEE

Conseiller Délégué aux Travaux

Bulletin municipal de la commune de Montmarault

Directeur de la publication :

Didier Lindron

Juillet 2024

Imprimé à 900 exemplaires

ISBN : En Cours

Création : Stéphane Brun

Impression : Typocentre





Les Travaux sur la Commune

Étude de circulation

La commune de Montmarault est labellisée au programme « Petites Villes de Demain » avec le concours de Commeny Montmarault Nérès Communauté. Afin de mettre en œuvre un projet de revitalisation du centre-bourg, renforcer l'attractivité commerciale, valoriser le patrimoine bâti et assurer la fluidité et la sécurité des déplacements, une étude de circulation a été réalisée.

MONTANT DES TRAVAUX
15 900 € HT

SUBVENTION RCVCB
12 720 € HT

RESTE A CHARGE
3 180 € HT

Dissimulation, renforcement des réseaux électriques, rue du 11 novembre et rue Chailloux



La réalisation de l'enfouissement des lignes électriques et télécom a été réalisée rue du 11 novembre et Rue Chailloux

MONTANT DES TRAVAUX : 76 500 € HT

PRISE EN CHARGE SDE : 44 505 € HT

RESTE À CHARGE : 31 955 € HT



Travaux vestiaires Gymnase Maurice Delfour



L'éclairage par LED avec détecteurs a été installé dans les vestiaires et les sanitaires du stade pour un montant HT de 5 572 €. Les douches des arbitres ont été refaites pour un montant de travaux plomberie/sanitaire de 2 609 € HT.

La salle de réunion a été repeinte pour un montant de 1 767 € HT.

Ces travaux ont été autofinancés.

Aménagement du carrefour de la D68 et D204

Une importante mise en sécurité du carrefour D68 / D204 a été réalisée par deux passages piétons PMR : un rue Alsace-Lorraine et un rue Denis Papin. Un très bel espace paysager orne ce carrefour et la signalisation des places de parking a été faite au sol.

MONTANT DES TRAVAUX : 51 321,42 € HT

SUBVENTION DÉPARTEMENT ALLIER : 12 840 € HT

SUBVENTION AMENDES DE POLICE : 19 580,93 € HT

RESTE A CHARGE : 18 900,49 € HT





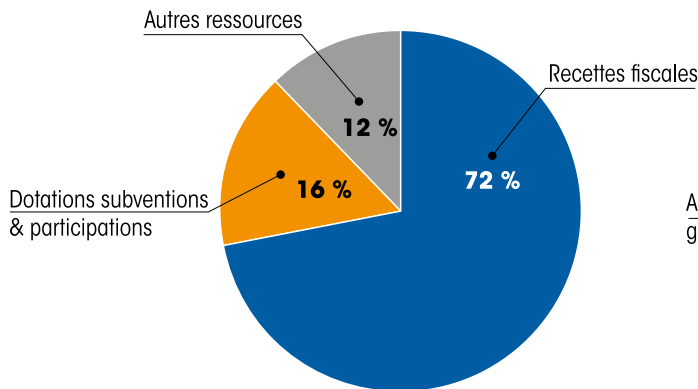
Budget 2023

Le budget de la commune a été voté lors du conseil municipal du 11 avril 2024. Il reprend les dépenses engagées et les recettes perçues lors de l'année écoulée. Le budget se décompose en deux parties : le budget d'investissement et le budget de fonctionnement.

Le budget de fonctionnement

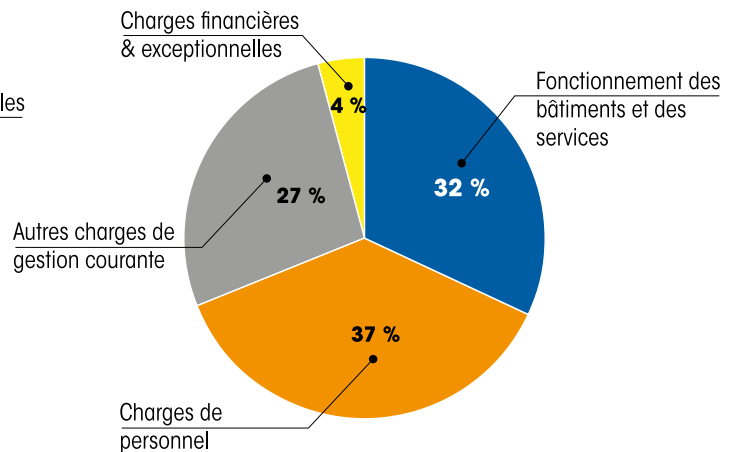
Recettes de fonctionnement 2023

1 845 444,17 €



Dépenses de fonctionnement 2023

1 531 290,10 €



Le fonctionnement des bâtiments et des services comprend : Les dépenses d'Électricité, Gaz, Carburant, Matériel, Voirie, Réseaux, Véhicules, Bâtiments, les Espaces Verts, les Transports, les Fêtes et Cérémonies, l'Affranchissement, le Téléphone, les Assurances, les fournitures administratives...

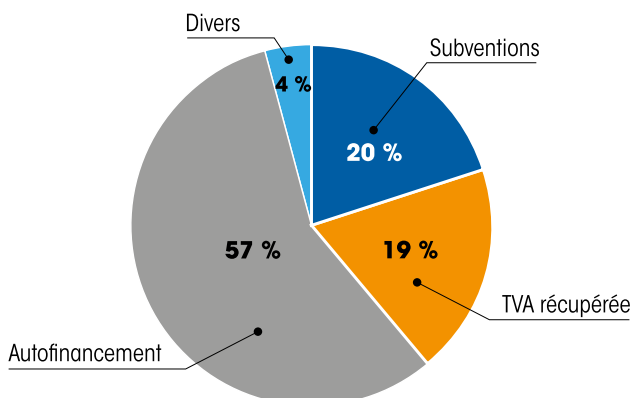
Les autres charges de gestion courantes comprennent : les contributions aux différents organismes liés à la Commune (écoles, collège, éclairage public...), les subventions aux associations, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)...

Le résultat de la Commune (recettes de fonctionnement - dépenses de fonctionnement) pour 2023 s'élève à **303 076,29 €**.

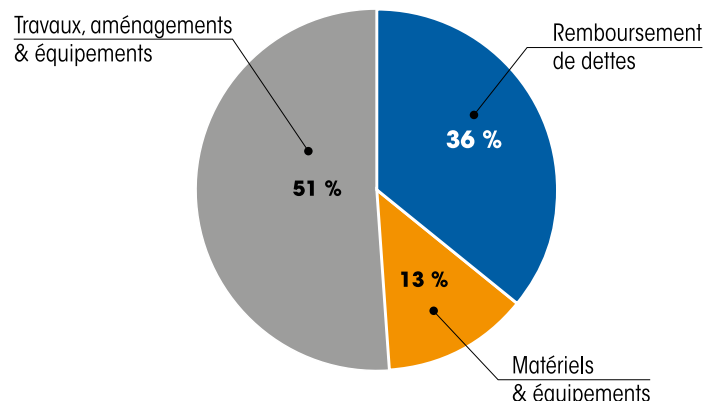
Cette somme permet en priorité de rembourser les emprunts contractés par la commune, d'autofinancer des investissements, et de capitaliser pour les projets futurs.

Le budget d'investissement

Recettes d'investissement 2023



Dépenses d'investissement 2023





Budget 2024

Budget de la commune 5 618 099 €

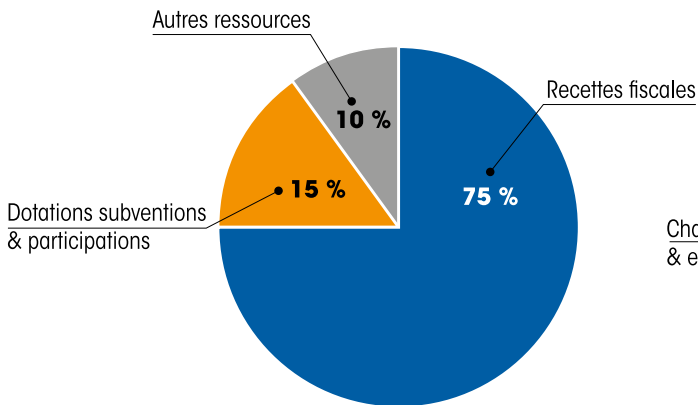
Le budget prévisionnel est l'acte par lequel le conseil municipal prévoit et autorise les recettes et dépenses de l'année qui sont nécessaires au développement de la commune et à la mise en œuvre des services dédiés aux habitants.

C'est aussi une traduction chiffrée des moyens dont dispose la commune pour assurer son fonctionnement, mettre en œuvre les projets, préparer son avenir tout en assumant les dépenses inhérentes à ses missions.

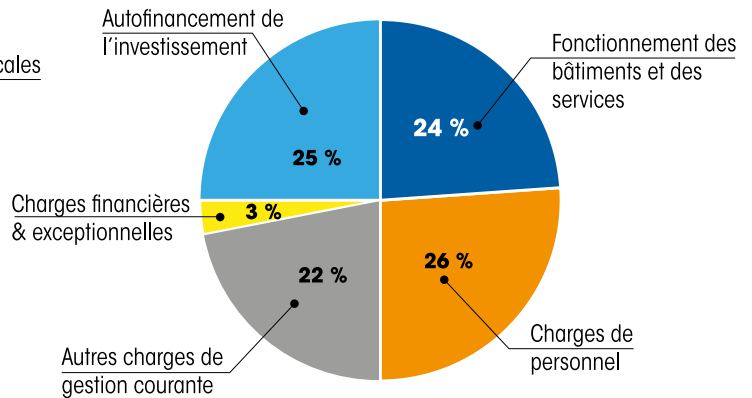
Le budget de fonctionnement

Recettes de fonctionnement 2024

2 418 819 €



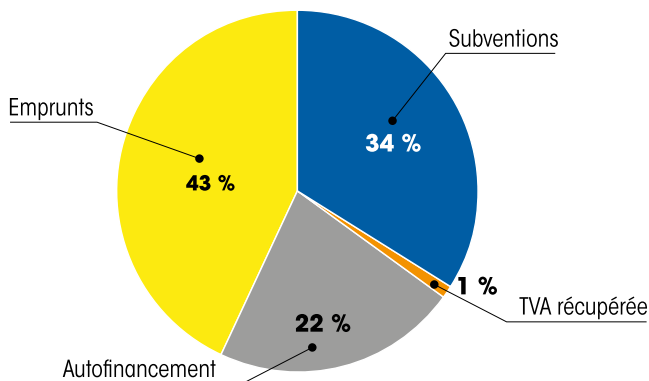
Dépenses de fonctionnement 2024



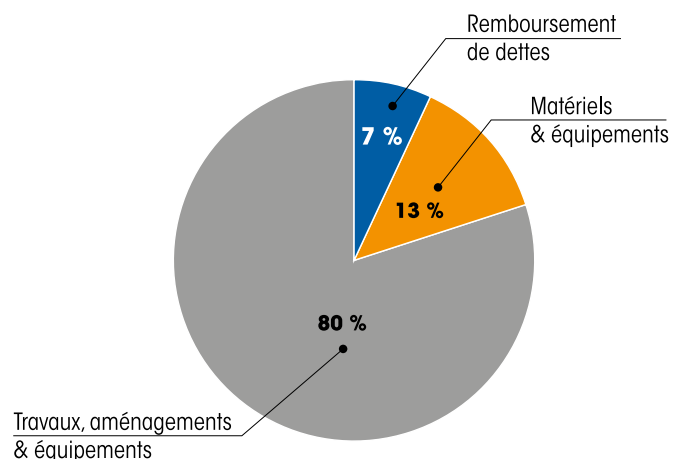
Le budget d'investissement

3 199 280 €

Recettes d'investissement 2024



Dépenses d'investissement 2024





Nos Entreprises

Les buffets d'Olivier & Il Gusto Di Napoli

Olivier BOUCHOT et son équipe vous accueillent du lundi au dimanche de 9h à 22h30.

Vous pourrez y découvrir un superbe lieu de vie avec 3 ambiances au choix.

Tout d'abord une « Cave à bières » et un « Bar à cocktails » avec une carte aussi variée que surprenante.

Ensuite « Les buffets d'Olivier » avec un buffet garni avec des entrées, des plats mijotés maison, des fromages et des desserts et tout cela « À VOLONTÉ ».

Enfin la Pizzeria Brasserie « IL GUSTO DI NAPOLI » avec le chef Ludovic BICCHIERAI sacré Champion du Monde de Pizza Napolitaine à Parme en 2016, vous fera voyager en Italie grâce à sa carte de PIZZAS NAPOLITAINES et autres plats italiens



Olivier et son équipe prévoient de vous accueillir grâce à ses 150 places assises intérieures et ses 2 terrasses de 120 places pour des soirées à thèmes (concerts, Karaoké, concours de chants, moules/frites, etc).



SADILLEK

Spécialisée dans le domaine du recyclage de l'aluminium depuis les années 20 sur PARIS, SADILLEK société familiale, est la première affinerie d'aluminium créée en France. Aujourd'hui, le groupe SGP SADILLEK délocalisé sur Montmarault s'est développé sur la région de Saumur avec le rachat de la société Affinerie d'ANJOU.

Acteur majeur du secteur de l'affinage d'aluminium en France dans la revalorisation des déchets, le groupe, de par sa vocation, a toujours œuvré pour l'environnement. Ce domaine étant devenu une priorité mondiale, l'entreprise s'efforce avec ses clients du secteur automobile et aéronautique d'aller en ce sens.

En créant de nouvelles zones de stockages couvertes, en réduisant ses consommations d'eau et d'énergies et en mesurant son empreinte carbone, le groupe entend répondre aux enjeux écologiques et environnementaux de demain.

S.A.R.L. 3 CTE

Cette entreprise est gérée par Steve LEDUC, qui succède à son ancien employeur Yves LEPEE, gérant du site montmaraultois de la SARL JBLC, qui a pris sa retraite. Elle est compétente dans les domaines de la charpente bois traditionnelle, de la couverture-zinguerie et développe également le secteur de construction bois et isolation en matériaux naturels.

Elle emploie deux salariés et œuvre principalement pour la clientèle particulière.



S.A.R.L. 3 CTE
5 Boulevard Jean Moulin - 03390 MONTMARIAULT
Tél : 07.71.10.51.86
sarl3cte@gmail.com



Inauguration du CITY-STADE



Le city-stade, projet initié par le Conseil Municipal Jeune (CMJ), a été inauguré le samedi 23 mars, en présence de nombreuses personnalités.

Il est situé à l'arrière du gymnase, proche des équipements sportifs, de l'école publique et du collège.

La décision de créer cet aménagement remonte au 9 février 2022 et les élus, très attentifs, ont travaillé très étroitement avec le CMJ avec la volonté commune qu'il soit un lieu intergénérationnel.

Les ados pourront pratiquer des activités sportives, les plus jeunes pourront s'amuser sur les jeux

d'enfants avec un coin détente sous la tonnelle pour les parents et accompagnateurs.

D'autre part, la création d'une piste cyclable et d'une voie douce qui partira du marché couvert via l'avenue Henri Brun et la rue Joliot Curie, permettra un accès sécurisé à cet équipement.

COÛT TOTAL DES TRAVAUX : 179 433,45 € HT

SUBVENTIONS RCVCB : 28 288,59 € HT

SUBVENTIONS DETR : 62 801,71 € HT

SUBVENTIONS ANS : 37 702,50 € HT

SUBVENTIONS CAF : 4 719,10 € HT

RESTE A CHARGE : 45 921,55 € HT



CITY STADE

Congés d'été au bureau de La Poste

Le bureau de Poste de Montmarault sera fermé du 12 au 23 août 2024 et rouvrira le 26 août.

Pendant la fermeture tous les services seront assurés par la Poste de Bézenet aux horaires suivants :

- Lundi mercredi jeudi et vendredi de 13 à 16 heures,
- Mardi et samedi de 8 à 10 heures.

Les colis et lettres recommandées seront avisés au bureau de Commentry durant cette période.

La distribution du courrier se fera normalement.



Un premier salon des antiquités



Jean-Pierre ALAMAT a accueilli, les 6 et 7 avril à l'Espace Claude Capdevielle, vingt-cinq professionnels d'antiquités, d'objets d'art, de collection et de décoration.

Depuis une douzaine d'années, cet ancien antiquaire à la retraite organise douze salons annuels dans des départements du centre de la France. Ce salon à Montmarault, qui en est à sa toute première édition, est le second qu'il organise dans l'Allier après celui de Lurcy-Lévis.

S'il a choisi d'implanter cet évènement à Montmarault, c'est parce que la cité est au carrefour de l'Europe. La publicité faite autour de l'évènement et les invitations envoyées par les exposants ont contribué à assurer le succès de ce premier salon.

Parmi les exposants présents, on peut citer le Moulinois Franck GUENEAU des « Portes d'Ispahan » avec des tapis en soie issus le plus souvent d'Iran ou Martine CLÉMENT qui se plaît à dire que « chaque meuble rustique s'est imprégné de la région dans laquelle il a été façonné ».

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Chocolats de Pâques à la maison de retraite

Le 18 avril dernier, le Centre Communal d'Action Sociale a offert aux 89 résidents de la Résidence Émeraude les traditionnels « Chocolats de Pâques ».

Claude ROULLIER, adjoint aux affaires sociales accompagné de Brigitte JUILLARD et Christian FRANCHISSEUR, membres du CCAS, ont confié à l'animatrice de l'établissement la distribution des ballotins de chocolats pour célébrer les fêtes. Cette attention est toujours très appréciée des résidents.



Concours Maisons Fleuries 2023



Une cérémonie organisée par la municipalité, le samedi 30 mars, s'est déroulée à l'ancienne salle des fêtes afin de récompenser les lauréats du concours des maisons fleuries 2023. À cette occasion, Anne SAINT-JULIEN, adjointe à l'environnement a salué « le mérite, toujours plus grand des lauréats, au vu des conditions climatiques estivales de plus en plus difficiles chaque année ».

Vingt-six personnes ont ainsi été récompensées pour leur précieuse contribution au fleurissement de la commune et à l'embellissement du cadre de vie des Montmaraultois. Chacun est reparti avec un diplôme, un rosier à replanter et un

bon d'achat d'un montant de 20 à 75 €, utilisable chez l'un des commerçants partenaires.

Enfin, et pour la quatrième année consécutive, la municipalité, « soucieuse et consciente de l'urgence à préserver la ressource en eau » a décidé de soutenir les lauréats dans l'acquisition d'une cuve récupératrice des eaux pluviales. Et pour la première fois, ce soutien, qui s'élève à 20 % du prix public, sera offert à tout Montmaraultois qui en fera la demande auprès de la mairie avant le 2 septembre pour une livraison de la cuve courant septembre avant les pluies d'automne.

« Le printemps de l'artisanat » au collège

La Municipalité de Montmarault et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) ont organisé un forum baptisé « Le printemps de l'Artisanat » le mardi 21 mai au collège Jeanne Cluzel, en présence de Madame Fahima DERDAZI, principale du collège, de monsieur Karim BENMILOUD, recteur d'académie, et d'artisans locaux.

Organisé pour la première fois dans la commune, il avait pour but de mettre en avant dix artisans, et pourquoi pas faire naître des passions et des vocations.

La manifestation a été aussi l'occasion de mettre en lumière l'action quotidienne des CMA en faveur de l'orientation et de l'apprentissage, « maillon

essentiel du secteur de l'artisanat », de promouvoir ses atouts.

Par ses centres d'aide à la décision, le réseau accompagne les jeunes dans la construction de leur projet, tant au niveau de l'orientation que des conseils concrets pour leurs candidatures, l'aide à la recherche d'entreprises...

Une bourse régionale consultable en ligne regroupe les offres et les candidatures d'apprentissage. Elle est accessible depuis le

site www.apprentissage-auvergnerrhonealpes.fr

À l'issue de cette présentation, l'ensemble des acteurs était pleinement satisfait.



Bibliothèque

Catherine PERRIN qui était à votre service depuis plus de 19 ans a quitté la bibliothèque fin mai. Vous serez désormais accueilli par Marie-Claire LIONDORE.

La bibliothèque est ouverte du mardi après-midi au samedi midi (fermée le jeudi).

Si ce n'est déjà fait, n'hésitez pas à venir découvrir votre bibliothèque, dotée d'espaces lumineux et conviviaux ; ce lieu propose des livres, des CD, des DVD ainsi que des jeux de société pour tous les âges. Des livres ludiques pour les tout petits jusqu'aux livres audio ou à gros caractères pour nos aînés.

Votre bibliothèque sera ouverte tout l'été et c'est avec grand plaisir que les vacanciers seront les bienvenus.



Le site internet de la bibliothèque est disponible : <http://mabib.fr/montmarault>, ainsi que sur le site de la commune dans l'onglet « vie culturelle » et sur Intramuros.

N'hésitez pas à faire part à Marie-Claire de vos envies de titres de livres, DVD, CD et jeux. Grâce à la Médiathèque Départementale, elle pourra se les procurer très rapidement. Si vous avez envie de participer à des ateliers divers tels que lectures, jeux, etc. Proposez vos idées, la bibliothèque doit être un lieu convivial de partages et rencontres.

Si vous avez des jeux de société en bon état et que vous voulez en faire don, nous les accepterons avec grand plaisir, de même pour des livres.



Heures d'ouverture :

Mardi : 14h-18h

Mercredi :

9h-13h et de 14h-18h

Vendredi : 14h-18h

Samedi : 9h-12h

Bibliothèque

12 Boulevard Carnot

Tél : 04.70.02.02.89.

bibliotheque@montmarault.fr

« Deuxième kermesse pour l'association Anim'Émeraude »

au profit des résidents de l'EHPAD de Montmarault »

Malgré un temps maussade, l'association « Anim'Émeraude » a organisé pour la deuxième fois sa kermesse samedi 8 juin 2024 au sein de l'EHPAD Résidence émeraude.

Tout au long de l'après-midi, résidents et familles ont eu le plaisir d'assister à la représentation de l'association ENERGYM de Montmarault, de l'Entente musicale Montmarault-Villefranche ainsi que du Raid Cord de Louroux-Hodement. Les enfants ont pu profiter des jeux et d'une structure gonflable. Le public pouvait déguster à la buvette des gourmandises sucrées et salées confectionnées par nos bénévoles et se désaltérer.

L'argent récolté permettra de financer pour les résidents de nouvelles activités et divers spectacles et sorties.

L'association adresse un grand merci à tous les participants et partenaires et à tous les bénévoles pour l'organisation de cette manifestation, leur investissement et leur bonne humeur !





Montmarault ville de départ de la 11^{ème} édition TRANS ALLIER 2024



Pour bien démarrer la première journée, la municipalité a proposé aux 160 collégiens et lycéens une collation. Les élus présents étaient aidés par des bénévoles de deux associations : Génération détente Montmarault et la Confrérie du Pâté aux pommes de terre bourbonnais.

Des binômes de collégiens et de lycéens licenciés de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire du Secondaire) ont vécu trois jours de raid, du 5 au 7 juin. Trois jours intenses qui ont permis à ces 160 jeunes raiders, représentant seize collèges et huit lycées, de courir, pédaler, nager et grimper au fil de trois grandes boucles, soit 150 km au total, sur les secteurs de Montmarault, Louroux-de-Double, l'étang de Givarlais, Villebret, Nérès-Les-Bains, Saint-Genest, les gorges du Cher et Commentry, encadrés par les enseignants d'EPS venus de tout le département de l'Allier.

Outre l'aspect sportif de ce raid, le dépassement de soi et l'entraide étaient mis à l'honneur au cours des activités. Chaque binôme devait puiser dans ses ressources pour aller au bout des épreuves tout en soutenant son partenaire de course. Certaines épreuves ont laissé des souvenirs sportifs durables aux concurrents.

Lors de la remise des récompenses, sur la place du 14 juillet, Thomas BEGERT, directeur de l'UNSS a en premier lieu remercié la météo et les soutiens : Conseil Régional et Conseil Départemental, les municipalités de Montmarault, Nérès-Les-Bains et Commentry, le lycée Geneviève-Vincent de Commentry pour l'hébergement des jeunes raiders, toute l'équipe de l'organisation et les deux médecins bénévoles indispensables pour permettre un tel évènement.



Fête de la Musique

La « Fête de la musique » était la première animation de la nouvelle équipe de Montmarault Animations. La météo capricieuse de ces derniers jours a fait changer les plans du lieu et c'est dans l'ancienne salle des fêtes que s'est déroulée cette fête de la musique très réussie.

La soirée a été animée par trois prestations : tout d'abord la chorale « POMME » suivie du rappeur

« KTOS » et s'est terminée par le groupe de Jazz champêtre « UNE VIREE A DEUX ».

La réussite de cette soirée a mis le baume au cœur à toute l'équipe pour préparer la « FETE PATRONALE » qui aura lieu du 2 au 5 août.

L'association souhaite poursuivre le superbe travail entrepris depuis des années par ses prédécesseurs avec tout de même des nouveautés en réflexion.



Fête de fin d'année de l'école primaire publique Pierre et Marie Curie de Montmarault



Ce vendredi 14 juin avait lieu la traditionnelle fête des écoles qui a vu se rassembler plus de 300 personnes, enfants, parents, enseignants et membres de la communauté éducative, dans une ambiance conviviale, joyeuse et festive.

Dès 18h30, les élèves de l'école Pierre et Marie Curie, de la petite section au CM2, ont présenté un spectacle sur le thème des contes traditionnels. Dynamiques et modernes, les numéros de chant, de danse et de lecture se sont enchaînés, les élèves du dispositif Ulis se chargeant de les lier en déroulant tout le long du spectacle le fil rouge de l'histoire de Ronchonchon au pays des contes.

Le spectacle s'est achevé aux alentours de 20 h avec l'interprétation (en canon) par les cent élèves de l'élémentaire de la chanson de

Jean-Jacques GOLDMAN « Ensemble », qui a entraîné un tonnerre d'applaudissements de la part des spectateurs admiratifs et émus. Enfin, une chorégraphie géante de tous les enfants occupant à la fois la scène et la salle a fait se lever une grande partie du public enthousiaste qui a dansé et chanté sur « I gotta feeling » des Black Eyed Peas.

La soirée s'est poursuivie avec des animations menées par l'équipe enseignante et les membres de l'Amicale Laïque.

La directrice de l'école, Florence BOURACHOT, n'a pas manqué de féliciter les élèves, les enseignants, le Dumiste intervenant musique, les AESH, les ATSEM et le personnel du SRPIC pour leur engagement ayant permis la réussite de cette fête. Elle a ensuite chaleureusement remercié les membres de l'Amicale Laïque qui, par ses actions, permet à l'école d'organiser des événements et des sorties. Toute l'équipe éducative et les élèves remercient également les différents partenaires de l'école : la mairie, le SRPIC et tous les commerçants de Montmarault qui ont, par leurs dons, aidé à l'organisation de la tombola.

Une fin d'année riche à l'école Sainte-Thérèse

Cette dernière partie d'année a été pleine de projets à l'école Sainte-Thérèse.

Les élèves des classes élémentaires sont partis durant trois jours en Dordogne pour une classe découverte. De multiples visites ont ponctué ce voyage. Au programme : une expédition en gabarre sur la Dordogne, la visite de la grotte de Lascaux, le Parc du Thot, les châteaux de Castelnaud et des Milandes et la maison forte de Reignac. Enfants et accompagnateurs sont revenus pleins de souvenirs.

À la fin du mois de mai, les classes de CE2 au CM2 ont participé à un tournoi de rugby touché à Saint-Pourçain-Sur-Sioule. Un tournoi qui a permis aux élèves d'appréhender les règles de ce sport ainsi que les valeurs de partage et de solidarité. Une réussite pour l'école montmaraultoise qui est revenue avec deux des trois trophées mis en jeu.

Enfin, pour conclure cette année scolaire, le 23 juin les enfants ont donné rendez-vous à leurs parents,



amis et proches afin d'admirer le spectacle de la fête de l'école organisé par l'APEL.

Sur le thème d'actualité des jeux olympiques, chaque classe a choisi deux pays. Sur des chorégraphies préparées pour l'occasion par les enseignantes, les talents de danseurs, chanteurs et sportifs des élèves ont été mis en avant pour le plus grand plaisir de tous.

Les jeunes (et moins jeunes) ont pu ensuite profiter d'un après-midi récréatif. Les bénéfices sont intégralement dédiés à la réalisation de projets pédagogiques et sorties scolaires.

Une nouvelle équipe pour Montmarault Animations



Lors de l'assemblée générale de Montmarault Animations, un nouveau bureau a été élu.

Et ce n'est pas moins de 21 nouveaux membres qui se sont engagés au sein de l'association afin de poursuivre, mais également de développer davantage celle-ci déjà bien installée depuis des décennies.

Dans cette logique de renouvellement, un nouveau président, Lucas VENASSON, a pris la suite de Nicolas

BOUTET, qui a été remercié de son dévouement pendant toutes ces années à ce poste.

Le bureau

Il est entouré de trois vice-présidents, Josiane MARTIN, Nicolas BOUTET et Antoine DÉZULIER, d'une trésorière, Angélique LEVASSEUR, d'une trésorière adjointe Alexandra DÉMOSTHÉNIS, d'un secrétaire Romain NÉDÉLEC, et d'une secrétaire adjointe Aline NÉDÉLEC.

Antoine DÉZULIER assurera la communication, via les réseaux sociaux notamment et autres informations concernant les activités et manifestations de l'association.

Cette nouvelle équipe, mêlant jeunesse et expérience, continuera de proposer les animations annuelles ancrées dans le calendrier montmaraultois, comme la Fête de la musique, la Fête patronale, la brocante... Mais elle essaiera également de proposer de nouvelles manifestations et divertissements.

Soirée théâtrale avec « Les Nostalgiques des Planches »



La troupe de théâtre « les Nostalgiques des Planches » a donné sa traditionnelle représentation dans une salle où avaient pris place près de 400 personnes.

Après avoir eu une pensée pour Chantal DEFRETIÈRE, ancienne comédienne et présidente de l'association, disparue il y a quelques mois, les spectateurs ont pu applaudir trois pièces ; mais aussi le groupe des adolescents, d'anciens élèves de l'école Sainte-Thérèse qui ont souhaité poursuivre l'aventure.

Comme chaque année, les enfants de cet établissement ont interprété une chanson et les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont présenté la pièce préparée en classe.

Les bénéfices ont été en totalité reversés à l'Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Thérèse (APEL), pour leur permettre de financer les projets de l'école : voyages, spectacles, sorties...

La Confrérie a fêté son 20^{ème} anniversaire



La Confrérie du pâté aux pommes de terre bourbonnais a fêté son 20^{ème} anniversaire, le 21 avril à l'Espace Claude-Capdevielle.

Elle a aussi été marquée par le passage de Chevalier à Chevalier Dignitaire pour Josette AUBERGER, Isabelle ROBIN et Guy ROBIN.

Pour cet anniversaire, le Président Didier LINDRON et le Grand Maître Bernard MORET avaient réuni un grand nombre d'adhérents et amis.

Un repas confectionné et servi par les dignitaires a couronné cette manifestation.

La cérémonie a débuté par l'adoubement de cinq nouveaux chevaliers.

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Montmarault et sa Région

L'ADSB de Montmarault et sa Région a pour but de promouvoir le don du sang et d'organiser les collectes programmées par l'Établissement Français du Sang.

Les besoins en produits sanguins sont quotidiens, il n'existe aucun médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain, il est donc urgent de se mobiliser.

6 collectes de sang annuelles ont lieu à l'Espace Claude Capdevielle à Montmarault de 15h à 19h. Pour se présenter à un don de sang, il faut être âgé de 18 à 70 ans, peser au moins 50 kg, être en bonne santé et muni d'une pièce d'identité. Les hommes peuvent donner leur sang 6 fois par an, les femmes 4 fois.

Avant de vous déplacer, il est conseillé de prendre rendez-vous sur le site de l'EFS dondesang.efs.sante.fr ou d'appeler le 04 70 34 86 10.

Les prochaines dates de collecte dans votre commune sont : le mercredi 21 août, le jeudi 17 octobre, le lundi 30 décembre de 15h à 19h à l'ECC.

Les bénévoles de l'association Montmaraultoise ont accueilli 230 donateurs en 2023 dont 46 montmaraultois, soit un taux de générosité de 5,3% (nombre de donateurs de la commune par rapport au nombre d'habitants en âge de donner), 870 habitants sont en âge de donner leur sang.

Le nombre moyen de candidatures par collecte est de 73,2 en 2023, ce qui a permis de récupérer 415 poches de sang.



Fanfare Montmarault



La fanfare de Montmarault a vu le jour en 1863 par le rassemblement de 16 musiciens. En 1910 elle devient une association qui sera mise en sommeil en 1955.

En 1977, la fanfare renaît sous la présidence de Monsieur Roger COGNET avec comme chef de musique Monsieur VERDIER. Monsieur Michel COQ prend la présidence en 1985 avec Jean-Marc CHARMIER chef de musique et Pascal RAYNAUD Chef de clique.

En 1990, Pascal RAYNAUD est élu président.

En 2008, la Fanfare de Villefranche a demandé à

la Fanfare de Montmarault une aide participative pour assurer un défilé. Les deux fanfares se complétant, les musiciens étant heureux de jouer ensemble, il est décidé de faire un essai de répétitions communes chaque vendredi soir à partir de septembre 2009. Sans cela les deux fanfares auraient certainement disparu.

La fanfare de Montmarault Villefranche d'Allier se réunit chaque vendredi soir, alternant le lieu de répétition. Les musiciens, âgés de 12 à 80 ans, sont de tous niveaux. Les « Grands débutants » jouent aux côtés des musiciens plus confirmés dans une ambiance familiale.

La fanfare prête les instruments de musique et dispense les cours gratuitement à ceux qui en font la demande. Elle donne ainsi l'occasion à toute personne musicienne ou non de s'associer dans le plaisir de jouer ensemble.

Les deux associations restent distinctes au niveau administratif, mais les musiciens ne forment qu'un seul et unique groupe d'amis soudés.

Chaque personne intéressée, musicien débutant ou accompli, est la bienvenue au sein de ce groupe qui commence à manquer cruellement de membres.

Coordonnées : Pascal RAYNAUD 04.70.07.68.24

Expo Couvige

170 dentellières et denteliers venus de toute la France se sont retrouvés à l'Espace Claude Capdevielle samedi 1^{er} juin 2024 pour le COUVIGE organisé par l'association « Montmarault Dentelle ». 420 visiteurs ont pu admirer le travail remarquable de ces passionnés tout au long de la journée. Des merceries spécialisées étaient également présentes. Fuseaux, carreaux, fils étaient disponibles pour ceux qui désiraient se lancer dans cet art traditionnel.

Marie Thérèse CHAMPOMIER a reçu des mains de Jean-François BOURGEOT (1^{er} adjoint) la médaille de la municipalité. Depuis 1992, elle a passé plus de 25 ans en s'investissant dans la vie associative montmaraultoise tout d'abord en s'inscrivant et en suivant des cours de dentelle aux fuseaux et patchwork à la MJC de Commentry les mardis après-midi. Avant ses 60 ans, elle entre au Club des Aînés de Montmarault. En 2000 elle propose de créer et d'animer la section dentelle aux fuseaux



au sein du Club des Aînés : elle met tout son savoir et son énergie à enseigner la dentelle tout en continuant ses cours à Commentry. La section dentelle verra jusqu'à environ 10 élèves.

Fête de la pêche

Le samedi 1^{er} juin, l'association de pêche « La Montmarauloise » a organisé sa traditionnelle « Fête de la pêche », ouverte à tous, à l'étang communal de Miquet.

Si le soleil n'était pas au rendez-vous, jeunes pêcheurs, pêcheurs confirmés et leurs invités, eux l'étaient.

Après une matinée où chacun s'est adonné à sa passion, une quarantaine de personnes ont ainsi pu déguster avec grand plaisir le menu concocté par les membres de l'association.

L'agneau à la broche est le plat toujours très apprécié des convives.

Des parties de cartes acharnées ont permis de passer une après-midi très conviviale.



Ce fut ainsi une agréable journée de partage, appréciée par tous les participants, dans le cadre reposant des abords de l'étang.

Karaté



La première saison du club Montmarault Karaté do Shitokai se termine avec le passage de grade des élèves qui s'est déroulé au Gymnase Maurice Delfour le vendredi 14 juin, sous l'œil attentif de leur professeur, Julien, ceinture noire 3^{ème} dan.

La maîtrise des exercices a satisfait leur professeur qui a félicité les jeunes élèves et a souligné leur implication et leur engagement tout au long de l'année. Dix enfants et adolescents âgés de 6 à 14 ans ainsi que cinq adultes ont obtenu avec brio leur première ceinture jaune ou blanc-jaune.

Après la remise des ceintures, l'après-midi s'est terminé par un goûter entre professeur, élèves et parents.

Les cours se poursuivent jusqu'au 28 juin, puis reprise à la rentrée de septembre 2024.

Informations : www.mksk-karate.fr

Gala Energym

ENERGYM a présenté son nouveau spectacle le 4 mai 2024 à l'Espace Claude Capdevielle.

Les six groupes d'enfants, encadrés par leur animatrice Sandrine, ont montré leur savoir-faire en Babygym, acrosport et danse. Le groupe ado-adultes, animé par Corinne, a proposé également de belles prestations mêlant Jump, Step, Zumba et Aérobie.

Elles avaient toutes les deux choisi des musiques variées et de très jolis costumes pour le plus grand plaisir des spectateurs venus très nombreux.



L'association, qui compte 187 adhérents, propose également 4 cours de gymnastique pour adultes avec les animatrices Sylvie et Marie. Tous les cours adultes et enfants sont mixtes.

Rendez-vous en septembre pour la nouvelle saison.

Festival du Deux Roues

C'est par une balade en VTT que ce festival du 2 roues a débuté. 30 vététistes, petits et grands, ont parcouru environ 25 kilomètres dans le bocage bourbonnais encadrés par l'association « Montmarault Vélo Nature ».

Kenny THOMAS a mis le feu, samedi après-midi, sur la place du champ de Foire, pour trois shows qui ont rassemblé un public nombreux, acrobaties et cascades se sont enchaînées pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Pour ceux qui ne connaissent pas Kenny THOMAS : Enfant du Puy-en-Velay, Kenny THOMAS est tombé dans la marmite dès son plus jeune âge. Passionné par les sports mécaniques, à 3 ans à peine, il est déjà sur une moto sous le regard bienveillant de ses parents et grands-parents. Il commence la compétition et roule en Championnat de France où il obtient deux titres (respectivement en 2011 et 2014) puis en Championnat du Monde où il décroche une médaille de bronze en 2013, sous les couleurs de l'équipe de France. En 2014 il réalise son premier record du monde en sautant à l'élastique d'un viaduc de 75 mètres de haut en double Backflip. Il découvre en suite une nouvelle passion, le FREESTYLE, Kenny THOMAS profite d'une belle notoriété depuis sa victoire à l'émission M6 « La France a un Incroyable talent » en 2020.

Entre deux shows une balade moto, organisée par le club moto « Wolf' Kan Tribe Spirit », a réuni une soixantaine de motards, et ce malgré une météo bien capricieuse.

Tout au long de l'après-midi l'association Horizon Montluçon a initié les jeunes et moins jeunes à l'art du vélo trial. Il s'agit d'un sport complet où il faut avoir le sens de l'équilibre, et des trajectoires.

Montmarault Animation et Dumont traiteur ont quant à eux assuré la buvette et la restauration.

Enfin l'orchestre Bernard BECKER a clôturé cette journée festive et sportive avec un concert rock de haut vol.



Une belle saison pour l'US CŒUR ALLIER

Après avoir évoqué le début de saison en championnat et le parcours historique de l'USCA en coupe de France, la 2^{ème} partie de saison n'a pas manqué de piment !

En effet, le championnat s'est terminé début juin avec une très belle 3^{ème} place pour l'équipe fanion après 2 montées consécutives, ainsi que le maintien de l'équipe réserve en D4 suite à son accession de l'an passé. De plus, la grande satisfaction est d'avoir honoré toutes les journées de championnat pour l'équipe C malgré un nombre d'absents important les week-ends.

La cerise sur le gâteau de cette 2^{ème} partie de saison était encore une histoire de coupe.

L'USCA B chutait de peu en quart de finale de la coupe des réserves après un joli parcours.

Quant à l'équipe A, après son épopée en coupe de France et sa défaite au 1^{er} tour de la coupe d'Allier (Jean VIDAL), elle se voyait reverser dans le challenge Paul BAPTISTE.

Et une fois de plus, notre jeunesse allait ravir nos supporters avec un parcours sans faute : victoires contre Montvicq, Target, Saint-Victor, Neuilly le Réal, pour se hisser en finale...

La bande à Sébastien COLAS, qui dispute son dernier match en tant qu'entraîneur, allait profiter de cette finale rêvée avec ce derby face à nos voisins du CS Cosne d'Allier pour le remercier en remportant cette coupe sur le score sans appel de 5 buts à 1.

L'US Cœur Allier vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous la saison prochaine pour vivre encore beaucoup d'émotions.





Rénovation des façades

Commentry Montmarault Nérès Communauté s'est engagée dans une démarche forte de requalification des centres-bourgs de son territoire avec notamment la mise en place d'une OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat). Dans ce cadre, la Communauté de Communes a décidé d'octroyer des aides spécifiques supplémentaires (aux aides classiques de l'OPAH mise en place sur la période 2023-2025) aux propriétaires de logements situés sur des secteurs ciblés, et ce, afin de les inciter à engager des travaux de valorisation de leurs biens.

La Commune de Montmarault, dans le cadre de sa stratégie de revitalisation, a inscrit dans la Convention PVD (Petites Villes de Demain) une fiche action prévoyant la mise en place d'une aide communale ciblée, à destination des particuliers et des commerçants, afin d'inciter ces derniers à rénover la façade de leur bâtiment.

Les objectifs principaux de cette action sont de mettre en valeur l'habitat ancien pour favoriser l'installation de nouveaux ménages, tout en redonnant une identité architecturale attractive et qualitative.

Cette action s'inscrit donc en complémentarité des aides aux travaux versées par la Communauté de Communes dans le cadre plus général des aides attribuées aux propriétaires en matière d'amélioration de l'Habitat.

Le dispositif d'aides s'applique sur la même durée que la convention d'OPAH de droit commun mise en place par la Communauté de Communes soit pour une durée de 2 ans, de janvier 2024 à décembre 2025, ainsi que sur la durée de son éventuel renouvellement.

Immeubles éligibles au dispositif

- les maisons individuelles/immeubles collectifs datant d'avant 1980,
- les bâtiments avec commerce en RDC d'avant 1980 (prise en compte de la façade commerciale à condition que les travaux participent à la mise en valeur de l'édifice),
- les extensions de bâtiments mais attenantes, telles que les garages, pièces supplémentaires, etc. Si les travaux sont compris dans un projet global de rénovation des façades ou que la façade attenante est en bon état.

Sont exclus

- les immeubles appartenant à un bailleur social, les établissements de services publics, les entreprises industrielles,
- les dépendances seules, telles que les garages ou autres annexes non attenantes.
- Les meublés de tourisme

Pour être financée, la façade doit être visible depuis le domaine public (rues, trottoirs, places – sont exclus les chemins piétonniers).

Sur la commune, les bâtiments (maisons/immeubles) ouvrant droit à l'attribution de subventions (selon les conditions d'éligibilité définies dans le présent règlement) sont identifiés sur un plan consultable en Mairie.

Les aides accordées

SUBVENTIONS	TAUX DE SUBVENTION	PLAFOND DE SUBVENTION
Communauté de Communes	25%	2 500 €
Commune de Montmarault	10%	1 000 €

Le montant de la subvention est calculé sur le prix HT des travaux et des honoraires de maîtrise d'œuvre cumulés.

Les aides attribuées par la commune peuvent également se cumuler avec les aides de l'ANAH, et/ou des aides de la fondation du patrimoine.



Contactez SOLiHA (Solidaires pour l'Habitat), organisme retenu pour la faisabilité de la demande et la constitution du dossier.

Des permanences ont lieu à Montmarault, semaines impaires, les mardis, au pôle associatif, Rue de Turenne de 10 h à 12 h.

Tél : 06 28 75 37 12
et 04 70 28 45 78
Adresse mail : opah.cmnc@soliha.fr

Calendrier des Manifestations

>> Juillet

13 juillet
Bal des Pompiers
à la caserne

>> Septembre

7 septembre
Course Cycliste
Finale coupe de France
Féminine Nationale 2
Montmarault Vélo Nature

22 septembre
Festival de la Ruralité
Municipalité
Avenue Henri Brun
et Marché Couvert

21-22 septembre
Journées du Patrimoine

>> Novembre

2 novembre
Loto des Pompiers
Espace Claude Capdevielle

16 novembre
**Concert Orchestre National
Auvergne Rhône-Alpes**
Municipalité
Espace Claude Capdevielle

>> Août

du 2 au 5 août
Fête Patronale
Municipalité & plusieurs
associations
Place du Champ de Foire

21 Août
Don du sang
15h-19h
Espace Claude Capdevielle

25 Août
Brocante
Montmarault Animation
Place du Champ de Foire

>> Octobre

17 octobre
Don du sang
15h-19h
Espace Claude Capdevielle

26 octobre
Repas de Aînés
CCAS
Espace Claude Capdevielle

>> Décembre

6 décembre
Téléthon
Montmarault Animation et
plusieurs associations
Espace Claude Capdevielle

7 décembre
Corrida pédestre
Municipalité
Marché couvert

30 décembre
Don du sang
15h-19h
Espace Claude Capdevielle



IntraMuros



@mairiedemontmarault



@mairiemontmarault

Festival du 2 Roues

